

On le considère souvent comme un mode, mais c'est un temps de l'indicatif

# LA CONJUGAISON DU CONDITIONNEL

il a deux formes

une forme simple

une forme composée



+



il a le radical du futur ...

et les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif

à chaque fois que je dois le conjuguer, je passe d'abord par le futur, puis j'ajoute les terminaisons de l'imparfait !



LE CONDITIONNEL PRÉSENT

je voudrais

il irait

nous privilégierions



et

le participe passé

l'auxiliaire au conditionnel présent

pris, vendu, confié, lu, écrit, avoué.

je serais / tu serais / il serait / nous serions / vous seriez / ils seraient

j'aurais / tu aurais / il aurait / nous aurions / vous auriez / ils auraient



LE CONDITIONNEL PASSÉ

nous serions venus

j'aurais voulu